



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Monsieur Didier Guillaume
Ministre de l'Agriculture

Bagnole, le 31 octobre 2019

Lettre ouverte

PAC 2020 : le Ministre doit mettre en place un transfert supplémentaire du 1^{er} vers le 2nd pilier au profit des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et des aides à l'agriculture biologique

Monsieur le Ministre,

A l'issue du comité Etat-Régions du 30 octobre, vous avez annoncé que vous ne modifierez pas le transfert du 1^{er} vers le 2nd pilier pour l'année 2020.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de revenir sur votre décision. En effet, la transition agricole est une urgence et l'agriculture française ne peut plus attendre.

Les paysans et les paysannes font face à une situation économique difficile sur leur ferme, avec un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements sur la mise en œuvre de la politique agricole.

Les paysans et les paysannes disparaissent, les fermes s'agrandissent avec un impact négatif sur l'emploi, la création de valeur ajoutée et sur l'environnement. Les citoyens et citoyennes demandent la transition des systèmes de production pour une agriculture vivante sur tous les territoires, productrice de produits de qualité et respectueuse du climat et de l'environnement. Pour légitimer les idées de la PAC, il est temps d'écouter la volonté de vos paysan.ne.s et citoyen.ne.s.

Les régions n'ont pas les financements nécessaires pour accompagner la transition agricole attendue par les citoyen.ne.s. Le second pilier manque cruellement d'argent pour financer l'aide à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique, alors que le gouvernement affiche une volonté d'atteindre 15% des surfaces en bio en 2022 et 20% en restauration collective. Il en est de même des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), dont les mesures systèmes sont également un vrai levier de transition agricole.

La cavalerie budgétaire, qui consisterait à consommer par anticipation les budgets de la période suivante, n'est pas une posture responsable alors que l'outil pour faire face à cette situation existe : le transfert entre piliers.

Lors de la réunion sur la gestion des risques qui a eu lieu ce matin, il a été réaffirmé la nécessité d'adapter les systèmes de production pour faire face au changement climatique et améliorer la résilience des fermes. Il s'agit donc bien d'enclencher la transition des modes de production, qui est actuellement financée, de manière insuffisante, par les MAEC systèmes et les aides à la conversion à l'agriculture biologique.

Le ministère peut aller au-delà et transférer 7,5% de budget supplémentaire (1% correspondant à environ 75 millions d'euros par an) du 1^{er} vers le 2nd pilier. Cet argent est financé à 100% par l'Europe et ne nécessite pas de cofinancement par l'Etat, les régions, ou d'autres acteurs.

Le gouvernement doit montrer sa détermination à soutenir la transition des systèmes par la mise en place de ce transfert supplémentaire pour financer les mesures de transition agricole que sont les MAEC systèmes et les aides à la conversion à l'agriculture biologique.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur cette échéance très importante pour l'avenir de l'activité des paysannes et des paysans et attendons que vous preniez les décisions qui s'imposent.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Nicolas Girod
Porte-parole national de la Confédération paysanne

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more complex mark.